

Collège Montaigne : calendrier de l'orientation en 3^{ème}

Année scolaire 2014 - 2015

Premier trimestre

- **Recherche d'informations**
 - sur ses goûts, ses intérêts
 - sur les métiers et les formations (visite du CIO)
- **Période de réflexion et de dialogue** avec la Conseillère d'Orientation Psychologue et le professeur principal
 - entretiens individuels
 - stage de découverte professionnelle (9-10-11 décembre 2014)
- **Conseil de classe du premier trimestre** (début décembre 2014)

Deuxième trimestre

- **Connaissance de soi et auto évaluation** (comparaison entre les résultats du 1^{er} trimestre et le projet)
- **Présentation du post-troisième**
 1. réunion d'information sur les filières post-troisième le lundi 12 janvier à 18h
 2. ateliers sur l'orientation (COP, lycéens anciens élèves du collège, Afev) le mardi matin 13 janvier
 3. présentation des lycées du secteur par les chefs d'établissement le lundi 26 janvier à 18h
- **Phase de démarches** : mini stages en lycée, portes-ouvertes ... (février et mars 2015)
- **Vœux provisoires d'orientation** (mars 2015)
- **Conseil de classe du 2nd trimestre** : proposition provisoire d'orientation (fin mars 2015)
- **Démarches pour des filières spécifiques** (2nde spécifique hôtellerie, sections sportives...)

Troisième trimestre

- **Vœux définitifs pour les intentions d'Orientation** (mai 2015)
l'apprentissage n'apparaît pas sur la fiche de vœux
- **Proposition d'orientation du conseil de classe du 3^{ème} trimestre** : (début juin 2015)
 - soit passage en seconde générale et technologique
 - soit passage en seconde professionnelle
 - soit doublement de la classe de 3^{ème}

Si accord du conseil de classe avec les vœux de la famille : procédure d'affectation
Si désaccord du conseil de classe avec les vœux de la famille : entretien avec le chef d'établissement

 - si accord avec la famille suite à la discussion avec le chef d'établissement, la proposition du conseil de classe devient décision d'orientation
 - si désaccord, recours devant la Commission d'Appel Départementale
- **Phase d'affectation** : par le logiciel AFFELNET qui classe les demandes en fonction des points affectés à chaque élève
- **Phase d'inscription administrative** : dans le lycée où on est affecté après réception de la notification d'affectation.